

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/91  
12 septembre 2003

(03-4879)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Cinquième session  
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

## ÉMIRATS ARABES UNIS

Déclaration de S.E. M. Sheikh Fahim Bin Sultan Al-Qasimi  
Ministre de l'économie et du commerce

Nous voici réunis aujourd'hui à Cancún, animés par l'ardent espoir que cette Conférence prendra les mesures indispensables à la réalisation des objectifs que nous a assignés le Programme de Doha pour le développement.

Nous sommes fermement convaincus qu'en apportant une solution équitable aux questions commerciales, non seulement nous ouvrirons la voie d'une prospérité durable à nos pays et nos régions, mais nous leur permettrons en outre d'établir entre eux des liens plus étroits qu'ils ne l'ont jamais été.

Permettez-moi de formuler quelques brèves remarques sur des points auxquels les Émirats arabes unis portent un grand intérêt.

Sur la question de la propriété intellectuelle et de la santé publique, nous nous félicitons de l'accord récemment obtenu au sujet de la mise en application du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique. Nous sommes persuadés que la solution apportée à cette question donnera aux Membres de l'OMC un élan nouveau pour trouver un accord sur les autres questions en suspens qu'ils sont appelés à traiter ici, à Cancún.

S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, notre intérêt pour ces négociations tient à notre volonté de renforcer notre politique de diversification de nos exportations et de nos marchés. Les négociateurs ne sont malheureusement pas parvenus à un accord sur les modalités qui doivent régir ces négociations. Face à cette situation, nous partageons l'idée que l'adoption d'un cadre général pour l'établissement des modalités pourrait relancer les négociations sur cette question.

En ce qui concerne les services, les négociations semblent démarrer. Mon pays attache une grande importance aux secteurs de services. Nous nous employons avec détermination à en faire l'un des piliers de notre stratégie économique nationale. Pour cette raison, nous étudions avec la plus grande attention les demandes qui nous ont été adressées et espérons être en mesure de présenter notre offre initiale à bref délai.

Pour les négociations sur l'agriculture, il nous faudra mobiliser toute notre créativité afin de trouver un juste équilibre entre la nécessité de libéraliser nos échanges agricoles et l'importance d'une approche progressive et rationnelle pour la mise en œuvre de cette libéralisation, tout en garantissant aux pays en développement un traitement spécial et différencié.

Sur ce dernier point et sur les questions de mise en œuvre, nous constatons que des divergences importantes persistent entre les Membres. Il devient urgent d'obtenir dans ces domaines des résultats concrets qui exerceraient un effet positif sur les autres négociations.

Tel est à nos yeux le bilan des travaux accomplis jusqu'ici. La question qui se pose maintenant est de savoir quelles orientations et quelles décisions la Conférence devrait adopter pour donner un nouvel élan à l'étape suivante.

Selon nous, il serait important d'évoquer trois grands axes d'action qui ne sont pas entièrement nouveaux mais qu'il serait nécessaire au stade actuel de rappeler en les étoffant.

En premier lieu, il nous faut réaffirmer notre attachement à la dimension développement en tant qu'élément central du Programme de Doha. La Conférence de Cancún est l'occasion de démontrer cet attachement renouvelé.

En deuxième lieu, étant donné que le Programme de Doha est un programme global de négociation, nous devons établir des "corrélations positives" entre les domaines de négociation.

Enfin, point non moins important, il conviendrait d'envisager la possibilité d'établir une hiérarchie des priorités pour la suite de nos travaux. Il est évident que ce ne serait pas une tâche aisée, étant donné la grande disparité des politiques économiques et sociales suivies par les divers pays.

Nous considérons néanmoins qu'il est possible d'établir des priorités entre certains sujets, en se fondant sur l'esprit et la lettre du Programme de Doha pour le développement. Il s'agit notamment des sujets qui occupent une place centrale dans les politiques de développement des pays en développement. L'assurance que ces questions recevront une réponse appropriée nous apportera à tous un regain de confiance et incitera les pays en développement à intensifier leurs efforts sur l'ensemble des domaines de négociation.

Avant de terminer, je tiens à adresser mes félicitations au Cambodge et au Népal pour leur accession à l'Organisation mondiale du commerce et, dans le même temps, à engager les Membres de l'OMC à faciliter l'accession de l'Arabie saoudite, du Liban, du Soudan, du Yémen et d'autres pays candidats.

---